

Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features

« l'individu continue à opérer en faveur du « principe supérieur commun » après engagement d'une épreuve.

Par exemple, dans le monde industriel, si une discorde surgit quant à la fiabilité d'une méthode de production, le principe commun supérieur des personnes étant l'efficacité, on placera ce dispositif à l'épreuve d'un test qui mobilisera les indicateurs propres à ce monde (sujets, objets, état de grandeur), ce qui permettra d'éteindre la discorde.

Dans un monde de l'école méritocratique, les protagonistes renverront les élèves vers le principe supérieur commun, le test, qui déterminera l'orientation de l'élève.

b. Des mondes différents sans discorde.

Dans une même structure, dans un même champ de la réalité coexistent des mondes différents. Ils se rencontrent par l'intermédiaire de sujets ou d'objets non conflictuels. L'épreuve n'est jamais engagée. Dans une école, les parents et les enseignants sont en principe l'illustration de cette situation.

Amblard et al. insistent sur la précarité d'une telle situation. Il viendra un moment où les parents voudront intervenir dans l'école ou dans la pédagogie de la classe, et l'équilibre fragile entre ces mondes sera rompu. Mais la situation la plus intéressante à analyser, parce que la plus complexe et la plus proche de la réalité sont les conflits nés de la rencontre entre mondes différents.

c. La discorde entre mondes différents.

Trois types de coordination peuvent être envisagés lorsque des sujets/objets issus de mondes différents se rencontrent et se confrontent dans des situations précises :

La clarification dans un monde : un des deux mondes se range aux raisons de l'autre (renoncement)

pendant
une cité
ans cette
supérieur

L'arrangement : chacun reste dans son monde (marchandage)

Le compromis : un accord durable peut être conclu, sans que chacun des mondes soit obligé d'abandonner le principe supérieur commun : la création d'une nouvelle structure commune qui dépassera les différences individuelles.

La théorie de Boltanski permet en tout cas de voir les relations sociales se construire d'après les divers intérêts mais aussi en fonctions des mondes et des principes qui nous alimentent. Cependant, il n'est pas du tout certain que si d'autres scientifiques avaient choisi d'autres sources canoniques, on en serait arrivé à la même grille d'analyse et aux mêmes outils. Enfin, Le monde étant en mutation constante, il est certain qu'un tel modèle doit s'adapter en permanence pour ne pas être caduque.

Bibliographie :

- Amblard, H., Bernoux, Ph., Herreros, G. et Livian, Y. F. (1996) : *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris : Seuil.
- Boltanski, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard
- Boltanski, L. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard
- Nachi, M. (2006). *Introduction à la sociologie pragmatique, vers un nouveau style sociologique*. Paris : Armand Colin
- Rawls J. (1971). *A Theory of Justice*, Oxford University Press.
- Honneth A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf (Passage)
- Nozick R. (1988). *Anarchie, Etat et utopie*, Ed. PUF juillet 1988.
- Offried Hoffe (1988). *Les problèmes éthiques et politiques dans la philosophie anglo-saxonne – John Rawls & Robert Nozick – Ed. J. Vrin.*
- Kant E. (2001). *Critique de la raison pure*, Trad. A. Renaut, 2^{ème} éd., Flammarion.
- Van Parijs Ph. (1991). *Qu'est-ce qu'une société juste ?*, Ed. du Seuil.

Ferenc SEBÖCK

GRH

Professeur CBCEC Liège



EN BREF – LE SAVIEZ-VOUS ?

LA FISCALITÉ AU-DELÀ DE NOS FRONTIÈRES...

Dans le cadre de l'échange des renseignements à des fins fiscales, l'archipel des Bermudes (en avril 2009), les Îles Vierges britanniques (en mai 2009) et la Principauté d'Andorre (Février 2010) ont signé des accords avec les Îles Féroé, le Danemark, la Finlande, le Groenland, l'Islande, la Norvège et la Suède... Aussi surprenant soit-il, les Îles Caïmans ont emboîté le pas et sont fières d'annoncer leurs nouveaux accords bilatéraux avec les 7 précédents pays scandinaves, ainsi qu'avec l'Irlande et les Pays Bas. Doit-on y voir la fin des paradis fiscaux ? N'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur les réels intérêts de pareils accords lorsqu'on sait que certains pays tels que la France, définissent les pays coopératifs notamment sur base du nombre d'accords bilatéraux ratifiés ?

Christophe KREEVELS

Fonctionnaire d'Administration fiscale
Charger de cours INR & IPM
CBCEC Liège

Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features

@ VOS AGENDAS... CBCEC ANNEE 2010/2011

Reprise des cours :

Les cours reprennent le mercredi
01/09/2010.

Documents nécessaires :

Photocopies du diplôme et de la carte
d'identité ainsi que le minerval sont EXIGES
à l'inscription.

Date d'inscription 2010 :

à partir du 02/08/10 de 14h à 17h

Pour de amples informations, notre
secrétariat reste à votre disposition

☎ : +32(0)4 252 55 23

Fax : +32(0)4 254 21 16

ecole@cbcec.be

Offrez-leur la Rolls des formations et ouvrez-leur vos portes !

Vous désirez accueillir une personne en formation ?

Vous voulez en savoir plus sur la convention de stage ?

Contactez **Françoise SILVERBERG**

Téléphone : 04/229 22 59 ou 04/229 22 69

par mail : francoise.silverberg@ifapme.be



L'adage dit :

"A l'impossible, nul n'est
tenu". Mais en matière
fiscale, ne doit-on pas
dire : "A l'impôt - cible, on
est tenu".

LA FORMATION CONTINUE...

**Pour former du personnel de qualité, nous
avons besoin de vous !**

Les métiers du chiffre sont en perpétuelle évolution, vous
en êtes les témoins.

La CBCEC, membre du Réseau IFAPME s'inscrit comme
partenaire de formation et a besoin d'entreprises, de sociétés,
de fiduciaires pour offrir une formation en alternance exclusive
à des jeunes désirant embrasser le métier en devenant
stagiaire via une convention de stage IFAPME.

Une formation en alternance, c'est quoi ?

L'IFAPME poursuit l'objectif de promouvoir l'esprit d'entre-
prendre auprès des stagiaires. L'esprit d'entreprendre est
une attitude à adopter dans la vie de tous les jours et dans
son activité professionnelle. Il repose sur des savoir-faire
comportementaux tels que la créativité, l'autonomie, l'esprit
critique, la persévérance et la prise d'initiative, savoir-faire
comportementaux complémentaires à ceux identifiés dans
votre métier. Nous veillons à mettre les stagiaires dans des
situations professionnelles leurs permettant de développer
ces caractéristiques entrepreneuriales.

Le contenu de la formation en alternance est défini dans
un référentiel (programme de formation). Celui-ci reprend
les compétences que le stagiaire doit acquérir durant sa
formation. Les compétences sont déclinées en termes de
savoirs (connaissances théoriques), savoir-faire et savoir-
faire comportementaux.

Une formation en entreprise, mais comment ?

En entreprise, l'encadrement et la formation pratique du
stagiaire doivent assurer au stagiaire

- une bonne intégration et sociabilisation dans celle-ci ;
- lui faire respecter les règles en matière de déontologie et
de responsabilité ;
- lui permettre d'acquérir la maîtrise comptable ;
- lui confier des missions en adéquation avec son niveau
de formation.

Les atouts de la réussite ?

- Des formations données par des indépendants en prise
directe avec le métier.
- Une pédagogie axée sur la pratique
- Un suivi personnalisé

Une formation adaptée à la mouvance du métier

Françoise SILVERBERG

Déléguée à la tutelle - IFAPME (Service de Liège)